

Gestion à l'accordéon du gouvernement d'usurpateurs

## La galère pour les ministres délégués

*Ministres titulaires des portefeuilles et leurs délégués sont toujours en bisbille et se marchent sur les pieds à cause des attributions mal définies mais aussi et surtout des budgets.*

**Charles Mendome**

Le 02 octobre 2016, le Premier ministre du nouveau septennat mal acquis d'Ali Bongo, l'Ogivin Franck Emmanuel Issoze Ngondet rendait publique la composition de son cabinet de 40+1 membres du gouvernement. Et comme d'habitude, pour justifier cette pléthore à caractère électoraliste, il y a des ministres pleins et des ministres délégués. Dans ce torchon, il y a une espèce de désordre qui ne dit pas son nom et qui est à l'origine, comme ça a toujours été le cas depuis la présidence d'Omar Bongo jusqu'à celle de son fils putatif, de tiraillement entre membres du gouvernement. C'est cette forte tendance

qu'ont les ministres titulaires des départements à accaparer toutes les prérogatives sans presque en concéder à leurs délégués quelques unes. C'est le cas surtout en ce qui concerne l'argent et les missions, hors du continent africain, plus lucratives. De sorte qu'un mois seulement après leur entrée en fonction, des bruits de mécontentement suintent déjà des fissures de certains ministères. Les ministres titulaires se sont repliés sur eux-mêmes et ne travaillent qu'avec les conseillers des ministères qu'ils réquisitionnent alors que les délégués sont abandonnés à eux-mêmes. Ils croisent les bras. Parfois, ils ne sont même pas informés et encore mieux associés aux activités des titulaires. La solida-

rité gouvernementale n'est qu'un slogan. Et si d'aventure, ils prennent l'initiative d'aller se balader dans les administrations qu'ils sont censés co-gérer, ils reçoivent les réprimandes des chefs. Sur le plan de la logistique du travail, seuls les membres du gouvernement ont leurs véhicules de fonction. Normal, dira-t-on ! Puisqu'il faut se déplacer au moins pour répondre présent aux conseils des ministres. Mais les membres des cabinets des délégués ne sont pas toujours nantis. Mais pourquoi constituer des gouvernements pléthoriques et budgétivores qui grèvent « lourdement » les caisses de l'Etat si ces ressources humaines ne sont pas utilisées à bon escient ?